

jds | MAG Infos...

MAGAZINE DE LA VILLE DE SAINT JUST EN CHAUSSÉE

N° 164 • SEPTEMBRE 2023



ÉDITO DU MAIRE

Présentation du Conseil
| 2

RENTÉE SCOLAIRE 2023

Photos avec les écoles
| 4

AGENDA À VENIR

Les manifestations
| 7

www.saintjustenchaussee.fr



*Notre commune,
c'est notre avenir
et ensemble nous
continuerons à
faire de Saint Just
en Chaussée, une
commune où il fait
bon vivre !*



ÉDITO DU MAIRE

Qui aurait pu imaginer cette situation... le décès brutal de Frans Desmedt, notre Maire, laisse un grand vide bien au-delà de notre commune, ayant pour conséquence la nécessité d'une élection pour assurer la continuité démocratique de la gestion de notre ville. Ainsi, pour la première fois, je m'adresse à vous toutes et tous pour vous remercier de la confiance que vous m'avez témoignée dans cette élection municipale si particulière à mi-mandat. En l'absence d'autre liste participative, un seul tour de scrutin fût suffisant pour élire la liste « Saint Just Avenir » que je vous ai proposée.

Le 7 juillet dernier, le conseil municipal, constitué de 29 colistiers unis, solidaires, motivés, hommes et femmes d'horizons divers, sans esprit partisan, m'a élu à la majorité absolue pour gérer la commune, faire en sorte d'être au plus près de vos attentes et de vos préoccupations. Notre équipe conserve son identité « St Just Avenir », une « liste sans étiquette » pour le bien vivre de notre commune, et même si chacun doit garder ses convictions et ses idées, nous resterons une majorité municipale sans étiquette.

Les compétences multiples vont être essentielles compte tenu des diverses attentes (jeunesse, aînés, scolaires, sportives, voiries, sociales) ainsi que des défis inattendus (climatiques, politiques, économiques...) qui vont apparaître tout au long de notre mandature.

Comme précédemment 8 adjoints sont disponibles pour vous recevoir et pour répondre à vos courriers ou à vos courriels, concernant leur champ de compétence. Tout comme les conseillers siégeant dans les diverses commissions seront vos et nos porte-paroles.

Élu au conseil municipal depuis 2008, pendant les deux derniers mandats en tant qu'adjoint, j'ai eu la responsabilité notamment des travaux dans les écoles, la voirie, la vidéo-protection, l'éclairage public à basse consommation, les constructions nouvelles comme la halle, le pump track, le skate Park, le bowl, et dernièrement le projet du nouveau cimetière.

Je répondrai au quotidien aux attentes des habitants et mettrai toute mon énergie ainsi que toute ma détermination pour mener à bien notre programme sur les projets importants répondant aux besoins de chacun, suivant notre orientation première et notre unique objectif, « l'intérêt général » dans l'éthique et la transparence.

Aujourd'hui, je suis conscient qu'une grande page de la vie communale se tourne et je tiens une dernière fois à saluer le travail accompli par Frans Desmedt au cours de toutes ces années consacrées à la vie communale, et à la confiance qu'il m'a toujours témoignée. Nous avons une personnalité différente mais une vision commune de la charge politique dans le sens le plus noble de ce mot : cohérence, orientation dans l'intérêt général, efficacité et clarté sur le fonctionnement de la commune.

Notre commune, c'est notre avenir, et ensemble nous continuerons à faire de Saint Just en Chaussée, une commune où il fait bon vivre !

Votre Maire,
Bernard DUBOUIL

St Just Avenir

Une équipe unie, à votre écoute !



**Bernard
DUBOUIL**
Maire



**Patrick
CONVERS**

1^{er} Adjoint : Travaux, Voirie
Urbanisme, Handicap,
Communication



**Catherine
BONNET**

2^{ème} Adjointe : Affaires Sociales,
Solidarité et Jeunesse



**Pascal
BOURGETEAU**

3^{ème} Adjoint : Sports, Loisirs
et Espaces verts sportifs



**Laurette
BRUNET**

4^{ème} Adjointe : Administration
Générale, Appels d'offres et
Ouvertures des plis



**Christophe
CHOQUET**

5^{ème} Adjoint : Finances et
Économie, Environnement
et Cadre de vie



**Martine
BOURGOIN**

6^{ème} Adjointe : Affaires
Culturelles, Fêtes et
Cérémonies



**Matthias
MATRON**

7^{ème} Adjoint : Affaires
Scolaires et Cantine



**Yveline
DESMEDT**

8^{ème} Adjointe : Logements



Guylaine FERNANDES



Bertrand HAMOT



Colette DOLLEZ



Cyril ROUSSEAU



Béatrice DELAMARRE



Vincent BERTHELOT



Sarah FLAGOTHIER



Cédric DESMEDT



Annie TREZEL



Dominique RAUZIER



Michèle COULON



Thierry WIMS



Sandrine MAHUTTE



Bruno VASSEUR



Sara Louise NDI EDIMA



Thierry MANFREDI



Marie-Charlotte VIGNE



Pascal FRAZAO



Catherine DELORMEL



Stéphane VERHAAREN



Rentrée 2023-2024 : *Bonne rentrée à toutes et à tous !*



École Maternelle de l'Abbaye



École Maternelle du Moulin



École Élémentaire du Moulin



École Élémentaire Bogaërt



École Élémentaire Valentin Haüy



Collège Louise Michel



Cantine Bogaërt



Cantine du Moulin

Lancement des travaux

DU NOUVEAU CIMETIÈRE

Création du nouveau cimetière dont les travaux ont débuté début septembre et se poursuivront jusqu'à la fin de l'année.



La commune de Saint Just en Chaussée a dû prendre la décision de construire un nouveau cimetière, l'existant étant saturé malgré les actions de reprise de concessions abandonnées réalisées depuis quelques années. Ne pouvant être étendu sur son site actuel, le nouveau cimetière sera construit en périphérie de la ville, route de Plainval.

Le cimetière comportera plusieurs parties :

- une première avec un espace de stationnement donnant sur la rue de Plainval.
- une deuxième composée de la zone d'entrée avec un espace central ombragé dédié aux cérémonies civiles et au regroupement des familles pendant les obsèques. Cet espace distribue l'espace d'inhumation.
- une dernière partie accueillera les espaces d'inhumation, sous forme de caveau, caverne, de jardin du souvenir, pouvant accueillir également des columbariums.

L'ensemble sera fermé par une clôture en plaque béton. Deux portails donneront accès au site, le premier sur le parvis d'accueil et le second au niveau de l'espace inhumation. L'ensemble du cimetière sera engazonné et quelques massifs aux extrémités des allées viendront fleurir l'espace. Des arbres seront plantés, au niveau de l'espace d'accueil et du jardin du souvenir et quelques bancs seront mis en place.

Le cimetière pourra être agrandi au fil des années vers la partie basse du terrain.

Les travaux ont débuté début septembre et se poursuivront jusqu'à la fin de l'année, selon les conditions météorologiques.

AUTRES TRAVAUX EN COURS :

1 Travaux de voirie dans la **rue Alphonse Daudet**, avec la réfection de la chaussée et des trottoirs, par la Société Eurovia, **jusqu'au 15 octobre inclus**.

2 Travaux de **réfection et de réhabilitation des locaux de la Caisse d'Épargne**, rue de Beauvais, au dernier trimestre. Des bureaux provisoires en Algeco seront installés sur le parking du Centre E.Leclerc, pour une **durée de 6 mois**.

CONCOURS DE DESSIN

Pour le repas de nos aînés

Concours de dessin ouvert à tous les enfants St Justois de 6 à 11 ans du 1^{er} septembre au 14 octobre.

La Commission Affaires Sociales de la Ville de Saint Just en Chaussée invite les enfants à participer au concours de dessin sur le thème de Noël. Ce concours est à destination de tous les enfants de 6 à 11 ans domiciliés sur la commune.

Munissez-vous de vos plus belles couleurs et faites place à toute votre créativité. Sur du papier Canson, format A5 (largeur 14.8cm x hauteur 21cm) en format portrait et en couleur !

3 catégories seront représentées : 6/7 ans, 8/9 ans et 10/11 ans. Les dessins sont à déposer en mairie à l'attention d'Angélique avant le 14 octobre. N'oubliez pas d'inscrire au dos de votre dessin : le nom, prénom, adresse, téléphone des parents, date de naissance et la catégorie.



Les dessins gagnants illustreront les menus du repas des aînés, qui aura lieu le 26 novembre.

Une récompense sera offerte aux premiers de chaque catégorie !

A vos marques, Prêt ? Dessinez !

UNE HAUSSE DE LA TAXE FONCIERE... MALGRÉ LA STABILITÉ DU TAUX COMMUNAL

La Direction Générale des Finances Publiques a commencé à envoyer les avis de taxe foncière. Cette année vous avez pu constater une forte augmentation de votre taxe alors que lors de sa séance du 31 mars 2023, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition.

Afin de calculer la taxe foncière, le service des impôts se base sur la valeur locative cadastrale du bien (c'est à dire du loyer théorique que le propriétaire pourrait en tirer) à laquelle un abattement de 50 % est appliqué puis il applique plusieurs taux de prélèvement (un taux communal et un taux intercommunal).

Les taux de prélèvement comprennent une part communale mais aussi une taxe sur les ordures ménagères (TOM) qui rentre directement dans le budget du service de traitement des ordures ménagères géré par la Communauté de Communes du Plateau Picard. Le taux de cette taxe sur les Ordures Ménagères a été maintenu dans les mêmes conditions qu'en 2022.

Alors pourquoi la taxe foncière augmente, malgré la stabilité des taux communaux et intercommunaux ?

En 2023, l'Etat a revalorisé les valeurs locatives cadastrales selon l'Indice des Prix à la Consommation Harmonisé (IPCH) indexé sur l'inflation; ce qui entraîne une augmentation de 7,1 % de la base de calcul pour l'ensemble des biens immobiliers. Même si les taux communaux et intercommunaux restent constants, si la base sur laquelle ils s'appliquent augmentent, il en résulte automatiquement une augmentation du montant de l'impôt à payer.

La municipalité n'a aucune prise dessus.



Recensement de la population du 18 janvier au 17 février 2024. Les personnes intéressées peuvent adresser leur candidature (CV et lettre de motivation) en Mairie à l'attention de Madame DEBUF Sandrine, Directrice Générale des Services - Place René Benoist 60130 Saint Just en Chaussée.



**Alerte
infos !**

SEPTEMBRE

Du 5 au 30

Médiathèque Anne Frank

Braderie des livres aux horaires d'ouverture : 1 livre 2 € - 3 livres achetés = 1 livre offert au choix - pochette surprise 5 €
Informations : 03 44 19 35 28

Exposition « Donner la voix pour ouvrir la voie ». Exposition de portrait et d'interview de personnes qui ouvrent la voie sur d'autres manières de penser et/ou de faire. Visible aux horaires d'ouverture
Informations : 03 44 19 35 28

JEUDIS 7 et 14

Culturel

Vente de billets du spectacle de Pierre Lemarchal « Mélodissimo » de 14h00 à 17h00 à la mairie.
Informations : 03 44 19 29 29

SAMEDI 9

SC St Justois

Loto du foot à 20h00 à la salle des fêtes. Ouverture des portes à 18h00. **+ 2 000€ de bons d'achat à gagner**
Buvette et restauration sur place.
Informations : 06 10 38 04 73

MARDI 12

Culturel

Vente de billets du spectacle de Pierre Lemarchal « Mélodissimo » de 9h00 à 12h00 à la mairie.
Informations : 03 44 19 29 29

Billetterie disponible également à La Chaussée Fleurie et à la Médiathèque Anne Frank

VENDREDI 15

Municipalité

Cérémonie des nouveaux arrivants à 18h00 sous la halle couverte. Remise des récompenses aux bacheliers.
Informations : 03 44 19 29 29

SAMEDI 16

Médiathèque Anne Frank

Séance de bébés lecteurs de 0 à 3 ans à 10h30 à la Médiathèque.
Informations : 03 44 19 35 28

Vernissage de l'exposition « Donner la voix pour ouvrir la voie » à 11h45 à la Médiathèque, en présence de Clémence Leleu, journaliste et de l'association culturelle Beauvaisienne.
Informations : 03 44 19 35 28

Culturel

Théâtre de Verneuil « les belles soeurs » à 20h30 à la salle des fêtes.
Tarif : 7 €
Informations : 03 44 19 35 28

VENDREDI 22

Conseil Départemental

Le bus de l'emploi de 13h30 à 17h00
Place de la Médiathèque
Informations : 03 44 19 29 29

OCTOBRE

DIMANCHE 1^{er}

ACLES Tours Infernales

13^e Tournoi des Tours Infernales à la salle des fêtes. Inscriptions de 5 à 12 € - 700 € de prix à gagner !
Informations : 07 50 88 48 79

JEUDI 5

Donneurs de sang

Collecte de sang à la salle des fêtes de 14h à 19h. **Uniquement sur rendez-vous** au 03 28 54 22 58

Les 7 et 8

OUI ZEN GO

Salon artisanal et du bien être de 10h00 à 19h00 à la salle des fêtes.
Entrée Gratuite ! 40 exposants vous attendent.

SAMEDI 14

Rallye Raid Sportif

Loto du Rallye Raid à 20h00 à la salle des fêtes. Ouverture des portes à 18h00. **+ de 2 000 € de lots à gagner.** Buvette et restauration sur place. **Réservation par SMS au 07 77 37 43 02**

Les 21 et 22

Culturel

Salon des Arts à la salle des fêtes. Vernissage de l'exposition **le samedi 21 à 11h45** à la salle des fêtes.
Informations : 03 44 19 29 29



Inauguration
des fêtes de juillet



Inauguration
des fêtes de juillet



Concert de la Team Caraïbes



Cérémonie
du 14 Juillet



Forum des
associations



Cérémonie
de la Libération



Remise de
médailles



Réunion de rentrée
périscolaire